

*Initiatives parlementaires*

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager de prendre, en consultation avec les peuples autochtones, des initiatives spéciales permettant de répondre aux besoins pressants de la jeunesse autochtone sur les plans de l'emploi, de l'éducation et de la santé.

Je suis aussi très heureux que le comité compétent ait jugé bon qu'elle fasse l'objet d'un vote parce qu'à mon avis, il est très important que tous les députés réfléchissent à la question et votent pour que leur opinion à ce sujet soit consignée au compte rendu.

Je suis très fier de participer à ce débat parce que je représente les 12 000 enfants et jeunes Indiens et Métis de ma circonscription de Prince-Albert—Churchill River qui espèrent pouvoir se bâtir un avenir dans cette région du pays.

Mes fonctions m'amènent à penser qu'il n'y a rien de plus important pour le développement de cette région du pays et l'avenir de la population du nord de la Saskatchewan que le sort de ses 12 000 jeunes Indiens et Métis. C'est pourquoi je félicite encore une fois le député d'avoir proposé cette motion pour m'offrir l'occasion à moi et à tous les autres députés de réfléchir à la situation.

Les statistiques sur la santé, l'emploi et les différents problèmes sociaux de la région nous permettent très facilement de constater que la situation est désespérée, que la population ne croît plus au progrès et que tout semble s'enliser. Il faut rétablir les choses.

Lorsque je me rends dans les écoles de ma circonscription, car il y a également des Indiens et des Métis vivant dans les villes, petites et grandes, je m'aperçois qu'il y a beaucoup de fierté chez les Indiens qui savent exactement qui ils sont et ce qu'ils veulent devenir. Je constate également que les familles tirent une grande fierté de leurs enfants. On fonde d'énormes espoirs sur ces enfants et on espère beaucoup pour leur avenir.

Je trouve beaucoup de professeurs, de travailleurs sociaux et d'autres spécialistes extrêmement dévoués, et maintenant, bon nombre d'entre eux sont d'origine indienne ou métis. Les programmes de formation mis en oeuvre depuis 10 ou 15 ans commencent en réalité à donner des résultats, et au moment où les Indiens et les Métis qui profitent des cours en question se font peu à peu une place dans ces professions, on commence vraiment à voir une différence.

On assiste à une réaffirmation du rôle des anciens dans les collectivités en question et on constate que les jeunes de ces collectivités sont de plus en plus disposés à écouter leurs conseils. On s'aperçoit également que les dirigeants sont tout à fait conscients de la place des jeunes dans leurs collectivités et du rôle important qu'ils seront appelés à jouer. Lorsque je me rends à des réunions de conseils de bande et d'autres types de rencontres communautaires, je peux voir qu'on passe une bonne partie du temps à discuter des écoles et des programmes offerts aux jeunes. C'est probablement leur principale priorité.

Il y a ensuite les jeunes qui croient pouvoir jouer un rôle de premier plan dans la société de l'avenir. Ils ont en main les mêmes statistiques que nous. Ils sont conscients des problèmes de santé; ils sont aux premières loges pour les constater. Ils sont parfois surpris de nous entendre en discuter dans cette enceinte. Pour eux, cela fait partie de leur expérience quotidienne.

Les problèmes de pneumonie et de tuberculose sont beaucoup plus importants dans ces collectivités que partout ailleurs. Les gens s'aperçoivent que le taux de suicide chez les leurs peut, selon les collectivités, être jusqu'à sept fois supérieur à celui de la population en général. C'est là, pour les collectivités et les familles, une situation déprimante avec laquelle ils doivent apprendre à vivre. Les intéressés constatent que leurs perspectives d'avenir en matière d'emploi sont souvent bien sombres.

Je remarque que même au sein de la fonction publique fédérale, à peine 0,7 p. 100 des fonctionnaires sont d'origine autochtone. Si ce n'était du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, il n'y en aurait pratiquement aucun. Il existe pourtant un programme permanent d'équité en matière d'emploi et les Indiens, et les Métis et les Inuit forment de 3 à 3,5 p. 100 de la population. Bien des choses restent à faire à cet égard.

Dans beaucoup de collectivités indiennes, le taux de chômage varie entre 70 et 80 p. 100. En ce qui a trait aux emplois à l'extérieur des réserves, à notre grande honte, malgré la croissance économique que nous connaissons, le taux d'emploi des Indiens dans le secteur privé diminue, en fait. Cela est attribuable en partie à la politique du gouvernement qui consiste à concentrer la croissance de l'emploi dans les grands centres urbains. Lorsque les Indiens vont s'établir dans ces centres, ils doivent surmonter toutes sortes d'obstacles. Alors que plus que n'importe où ailleurs au pays, leurs milieux d'origine, les